

INAUGURATION DE LA MAISON INTERGÉNÉRATIONNELLE PAULETTE AYOT

24 juin 2023 à 10h
Cours de la liberté à Saint-André-de-Sangonis

EN PRÉSENCE DE :

> Caf de l'Hérault :

- **Laurent Teissier**, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- **Claire Narang**, Directrice Adjointe en charge des services aux allocataires et partenaires, représentée par **Marie-Sophie Lachenal**, Responsable du Pôle territoires
- **Caroline Wyss**, Chargée de conseil et de développement

> Mairie de Saint-André-de-Sangonis

- **Jean-Pierre Gabaudan**, Maire de la commune de Saint-André-de-Sangonis
- **Didier Carayon**, 5^{ème} adjoint, chargé des associations, du patrimoine, de la qualité de vie, de l'enfance, de la jeunesse et de l'adaptation des locaux scolaires.

Jean-Pierre Gabaudan, Maire de la commune de Saint-André-de-Sangonis, Laurent Teissier Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault et Thierry Mathieu, Directeur de la Caf de l'Hérault inaugurent ce samedi 24 juin une maison intergénérationnelle créée à partir d'un bâtiment municipal qui a été transformé et aménagé pour proposer des espaces dédiés à la maison des jeunes, au Relai petite enfance intercommunal et au Lieu d'accueil enfants/parents (Laep).

Ce lieu situé dans le cœur du village permettra de proposer aux jeunes de la commune, âgés de 12

à 25 ans, une offre de loisirs adaptée avec un Alsh ados et un accueil de jeunes et de développer également une offre spécifique liée à l'insertion, la formation, l'emploi en collaboration avec les acteurs clés du territoire.

Grâce à un travail partenarial étroit, la commune a souhaité ouvrir également ce lieu aux animatrices du Relais petite enfance (Rpe) intercommunal tant pour leurs ateliers collectifs en direction des assistant(e)s maternel(le)s et des enfants que pour les rendez-vous individuels avec les familles ou les assistant(e)s maternel(le)s. Les séances hebdomadaires du Laep portées par l'association Jouons en Ludothèques sur la commune depuis plusieurs années seront également accueillies dans ce lieu.

UNE COMMUNE INVESTIE SUR L'ENFANCE/JEUNESSE ET LA PARENTALITÉ

La commune de Saint-André-de-Sangonis fait partie de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault (Ccvh), qui compte 28 communes, pour un total de 40 000 habitants.

Saint-André-de-Sangonis détient les compétences enfance et jeunesse, qui lui ont été déléguées par la Ccvh dans le cadre du Contrat enfance et jeunesse (Cej). Ainsi elle s'est investie très largement ces dernières années à l'amélioration et au développement de ses accueils de loisirs extra et périscolaires, de projets autour de l'animation de la vie sociale, du soutien à la parentalité et d'actions en direction des familles.

Nous avons aussi accompagné le développement des services de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault qui propose aux habitants de son territoire une large offre de services :

- 1 Centre social Mozaïka
- 1 Laep intercommunal associatif Parent'ailes
- 1 Clas
- des actions dans le cadre du Reaap
- 1 Permanence d'écoute parents-enfants
- 1 Crèche intercommunale « Chrysalide et Papillons »
- 1 Rpe itinérant intercommunal
- 1 micro-crèche
- 1 Alp/Alsh
- 1 Alsh ados, Accueil de jeunes, Accueil de loisirs au sein du collège (Alc)...

Compositions de la population allocataire de Saint-André-de-Sangonis (Données Caf 2021)

	Commune de Saint-André-de-Sangonis	Département de l'Hérault
Familles allocataires	62%	41%
Dont familles monoparentales	31%	36%
Dont familles avec au moins un parent actif	58%	47%
Familles bénéficiaires de minima sociaux	11%	18%

LE SOUTIEN FINANCIER DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET

La Caf de l'Hérault a accompagné la commune dans ce projet de réaménagement à hauteur de 203 540€ soit 40% du montant total des travaux dont 115 270€ en subvention et 115 270€ sous forme de prêt. La Caf de l'Hérault a également versé 113 000€ d'aides au fonctionnement. En 2023, la Caf de l'Hérault versera 15 000€ de prestation de services supplémentaires pour l'Animation collective et famille.